

Demande d'information – Missile de frappe navale pour le navire de combat canadien

Avertissement

Cette RFI n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions (RFP). Aucun accord ou contrat ne sera conclu sur la base de cette DDR. L'émission de cette DDR ne doit en aucun cas être considérée comme un engagement de la part du gouvernement du Canada, ni comme l'autorisation pour les répondants potentiels d'entreprendre des travaux qui pourraient être facturés au Canada. Cette DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à publier une sollicitation ultérieure ou à attribuer un ou plusieurs contrats pour les travaux décrits dans les présentes.

La participation à cette RFI est encouragée, mais n'est pas obligatoire. Il n'y aura pas de liste restreinte de fournisseurs potentiels aux fins d'entreprendre des travaux futurs à la suite de cette DDR. De même, la participation à cette DDR n'est pas une condition ou un préalable à la participation à toute sollicitation ultérieure potentielle.

Les répondants ne seront pas remboursés des frais engagés pour participer à cette DDR.

But

Le but de cette DDR est d'aviser l'industrie que le Canada a besoin de diverses performances, spécifications environnementales et logiciels liés au missile d'attaque navale (NSM) qui permettront de poursuivre les travaux de conception et d'approvisionnement pour le projet CSC pour un maximum de 15 navires. Des demandes de propositions connexes seront émises à l'avenir et la présente DDR demande à l'industrie de répondre aux questions identifiées à l'annexe A de la présente DDR.

Fond

Dans le cadre de la politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement (PSE), le gouvernement s'est engagé à faire l'acquisition de 15 navires de combat canadien. Ces navires

constitueront la principale composante de surface de la puissance de combat maritime du Canada. Grâce à sa capacité de guerre efficace et à sa polyvalence, il peut être déployé rapidement n'importe où dans le monde, soit de façon indépendante, soit dans le cadre d'un dispositif canadien ou coalition internationale. Le CSC pourra se déployer pendant plusieurs mois avec une empreinte logistique limitée.

Le CSC sera en mesure d'effectuer un large éventail de tâches, notamment :

- Délivrer une puissance de combat décisive en mer ;
- Soutenir les Forces armées canadiennes et les alliés du Canada à terre;
- Mener des opérations de lutte contre la piraterie, de lutte contre le terrorisme, d'interdiction et d'embargo pour les opérations de moyenne intensité ; et
- Fourniture d'aide humanitaire, recherche et sauvetage, application de la loi et de la souveraineté pour les engagements régionaux.

L'acquisition porte sur 15 navires pour remplacer à la fois les destroyers de classe Iroquois à la retraite et les frégates de classe Halifax en service. La construction du premier navire CSC devrait commencer en 2023/2024 et la clôture du projet devrait avoir lieu d'ici 2040. Afin de minimiser les risques liés à ce projet, le gouvernement du Canada met l'accent sur l'optimisation des ressources, la concurrence ouverte et efficace, l'éthique et l'utilisation équitable, la responsabilisation et la reddition de comptes, ainsi que l'équité et l'abordabilité.

En tant que capacité de base de cette classe de navires, le CSC disposera du lanceur de boîtes Kongsberg NSM qui a été sélectionné par Lockheed Martin Canada (LMCa) dans le cadre du processus de vente commerciale directe, approuvé par Irving Shipbuilding Inc. (ISI) et le gouvernement du Canada. Cette demande d'information concerne les informations relatives à tous les types de munitions produites qui sont conçues pour être lancées à partir du lanceur NSM. Cette DDR a été préparée conjointement par ISI, LMCa et le gouvernement du Canada.

Programme d'approvisionnement en munitions et retombées commerciales industrielles canadiennes

Bien que cela ne soit pas requis aux fins de l'appel d'offres, le Canada pourrait travailler avec l'industrie en vue d'autoriser l'assemblage final des munitions de lanceur de boîtes NSM approuvées par le biais du Programme d'approvisionnement en munitions (AEM) du Canada par l'industrie canadienne avec l'aide de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le Canada se rend compte que cela pourrait ne pas être possible pour le NSM qu'il souhaite acquérir. Une future étude de cas commerciale pourrait empêcher l'utilisation du MSP pour le SNM et la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) pourrait être appliquée.

Point de contact

Les soumissionnaires potentiels sont priés de soumettre leur réponse écrite aux questions identifiées à l'annexe A par courrier électronique directement à :

Jon de Ste Croix

Chargé des achats et des finances

Projet de Navire de Combat Canadien (NCC)

Ministère de la Défense Nationale

jonathan.destecroix@forces.gc.ca

CEL : 902-441-1252

Date de clôture de la RFI

Les réponses à cette DDR doivent être soumises au responsable des achats du NCC identifié ci-dessus, au plus tard à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2022.

Annexe A – Liste de questions standard du NSM Les réponses à la DDR doivent répondre aux questions suivantes

Si ces informations peuvent être fournies à l'appui de l'une de ces questions, elles peuvent être fournies au format brut, y compris les références des documents, ou applicable :

1. Votre entreprise s'associerait-elle à SPAC, au MDN et à l'industrie canadienne pour produire certains ou tous les composants et assembler le NSM dans le cadre du Programme d'approvisionnement en munitions (PSM) ?
2. Si le contrat d'acquisition lui est attribué, votre entreprise pense-t-elle qu'il s'agirait d'une transaction de gouvernement à gouvernement ou d'une vente commerciale directe ? Cela pourrait-il également être acheté par l'intermédiaire d'alliés de l'OTAN ou d'un bureau de projet d'approvisionnement conjoint ?
3. Le Canada exigera toutes les variantes de type NSM préqualifiées, les quantités, les poids, les dimensions des munitions (longueur, largeur, hauteur et centre de gravité), l'interface de montage physique requise pour sécuriser chaque caisse de munitions, le numéro de nomenclature OTAN (NSN), et quantité nette d'explosifs (NEQ). Si ceux-ci peuvent être livrés, veuillez les fournir dans le cadre de cette DDR.
4. Votre entreprise fournira-t-elle des informations sur l'emballage des cartouches (quantité, dimensions, matériau), les conditions/exigences de stockage à terre, les exigences de transport et les exigences d'entretien pour le stockage ? Si ceux-ci peuvent être livrés, veuillez les fournir dans le cadre de cette DDR.
5. Le Canada exigera les services du navire qui sont requis (électricité, refroidissement, etc.), la pression et les températures de soufflé, l'analyse des gaz d'échappement/des matériaux, les procédures d'embarquement (RAS, à quai, etc.), les exigences de stockage à bord, les exigences de qualification/test, les procédures d'essai à bord, les informations d'interface (ICD, CD, etc.) et les outils et équipements d'essai spéciaux requis ? Si ceux-ci peuvent être livrés, veuillez les fournir dans le cadre de cette DDR.

6. Le Canada exigera toutes les certifications existantes (OTAN, MILSTD, processus de certification canadien S3/ASSB, etc.) ainsi que la sensibilité aux explosifs, les EMI/EMC, les limites de vibration, les limites de choc, la susceptibilité et les sensibilités connexes. Sont également requis les manuels d'utilisation, les manuels techniques, les risques d'explosion, les risques environnementaux, les procédures d'action en cas de danger, les exigences de contrôle des substances dangereuses pour la santé (COSHH), les procédures d'élimination, les ID de danger (HAZ ID) et les mesures d'atténuation (ratés, etc.) Si cela peut être livré, veuillez les fournir dans le cadre de cette DDR.

7. Le Canada exigera la létalité, la dispersion, la vitesse, la télémétrie, les courbes balistiques et les tables de probabilité de tuer (Pk) et les renseignements balistiques pour toutes les variantes NSM préqualifiées. Ces renseignements peuvent-ils être transférés au gouvernement du Canada?

8. Y a-t-il des considérations/informations logicielles spéciales requises pour que les systèmes d'armes fonctionnent à pleine capacité ? Cela inclut la liaison de données entre les variantes de cartouches et les systèmes secondaires de gestion des canons/combat, leurs capteurs et logiciels associés. Ces détails peuvent-ils être fournis au gouvernement du Canada?

9. Existe-t-il des considérations particulières concernant le stockage des munitions NSM ?

10. Le lanceur a été sélectionné, cela aura-t-il un impact sur votre réponse ? Quel impact cela peut-il avoir sur la fourniture de missiles ou cela empêchera-t-il une offre ?

11. Un éventuel achat conjoint du missile d'attaque navale (NSM) lancé par la mer pour le projet CSC et du missile d'attaque interarmées (JSM) lancé par voie aérienne pour le projet d'avion de chasse de remplacement CF-18 du Canada entraînerait-il une économie d'échelle? approvisionnement? Cela pourrait-il mener à plus de travail dans le cadre du PSM ou à une augmentation des retombées économiques directes pour l'industrie canadienne?

12. Les informations fournies peuvent-elles être partagées avec les sous-traitants de BAE, ISI et LMCa ? Si non, veuillez indiquer quelles informations ne peuvent être partagées qu'avec le gouvernement du Canada.

13. Quels éléments d'information ne peuvent être obtenus que par transfert de gouvernement à gouvernement ? S'il y en a, veuillez fournir les contacts/bureaux appropriés de gouvernement à gouvernement.